

SYNDICAT MIXTE OUVERT DE LOGEMENT SOCIAL (SMOLS)

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 31 MARS 2023

DÉLIBÉRATION N°2023 - 3 a
ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



DATE DE LA CONVOCATION : 24 MARS 2023

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Delphine LABAILS

ÉTAIENT PRÉSENTS : (20) membres

- Département de la Dordogne (10 membres) :
Titulaires : BOUSQUET Dominique, FAURE Marie-Laure, LAFAYE Raphaëlle, MAGNE Jean-Michel, MARSAT Marie-Lise, MOSSION Laurent, NEVERS Juliette
Suppléants : CAPPELLE Carline, RANOUX Jacques. VOLPATO Mireille,
- Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux (6 membres) :
Titulaires : BELLOTEAU Vincent, CHABREYROU Véronique, FRANCESINI Hélène, LABAILS Delphine, LEGAY Emmanuel, MARTY Alain.
- Communauté de communes Pays de Fénélon (1 membre) :
Titulaire : BONNEFON Patrick.
- Communauté de communes du Pays Ribéracois (1 membre) :
Titulaire : LAFAYE Francis.
- Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord (1 membre) :
Titulaire : ALARY Jean-Luc.
- Communauté de communes Isle Dronne et Belle (1 membre) :
Titulaire : MILLARET Francis.

ABSENTS EXCUSÉS :

Titulaires : BANCAL Fatiha, BIDAUD Yannick, CELERIER Mélanie, DELMARES Frédéric, DUCENE Philippe, DUCROCQ Corinne, LACOSTE Marie-Laure LAFON-GAUTHIER Patricia, LANDAIS Anémone, PEIRO Germinal, SUDREAU Jean-Louis, ROUILLER Rozenn, TEILLAC Christian, VARAILLAS Marie-Claude, WILLIAMS Anthony.

Suppléants : ANGLARD Régine, BETAILLE Jérôme, BEZAC-GONTHIER Catherine, BOUCAUD Christelle, BOURRA Francine, COURAULT Martine, DELTEIL Pascal, DORANGE Michelle, FAURE Claudine, HYVOZ Isabelle, LABARTHE Cécile, LAGOUBIE Fabienne, LAJUGIE Michel, LAMONERIE Bruno, LE MAO Daniel, LONGUEVILLE-PATEYAS Sylvie, LUMELLO Cécile, MARSAC Jacques, MASSOUBRE-MAREILLAUD Cécile, , NOYER Jean-Luc, PERPEROT Philippe, PIEDFERT Guy, PRADIER Serge, ROLLAND Yannick,, SAUTREAU Jean-Michel, SECRESTAT Benoît, VILLENEUVE Agnès.

À L'UNANIMITÉ

Pour : 20

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Non-participation(s) : 0

Vu l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2019 portant création du Syndicat Mixte Ouvert de Logement Social,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Ouvert de Logement Social,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

LE COMITÉ SYNDICAL

PREND ACTE des orientations budgétaires 2023 telles que présentées dans le rapport du Président du SMOLS.


Le Président du SMOLS

Germinal PEIRO

